



COMPTE-RENDU du CONSEIL DE QUARTIER du 23 janvier 2020

Le Lac, Beaulieu, Cruzillière, l'Epend, l'Epan, la Bareusie, la Sainterie

Mr DROUET Jean-Claude : Président
Mme PRUNEAU-GAUCHER Sandra : Vice-Présidente

Début de Séance : 19h30

Etaient Présents :

ABBADIE Jean, BECHON Pascal, BENABBOU Karim, BOTHEREAU Monique, CABOT Maurice, DAVEAU Yves, DROUET Jean-Claude (Président), FAVREAU BERGONZO Michèle, LAVIGNAC Claudy, MARTINEAU Alexandre, MCMULLAN Emma, MONDON Yves, NAIL Philippe, PRUNEAU-GAUCHER Sandra (Vice-Présidente), RAJALU Viviane, ROY Bernard, ROY Michel, RUFLET Thierry, SUPIOT Jean-Louis, VEISEMBURGER Thierry.

Etaient excusés :

DA COSTA David, DERUELLE Anne, PERROT Danielle, TESSIER Marie-Elysaabeth.

Mr DROUET Jean-Claude commence la séance en rappelant qu'à quelques semaines des élections municipales, le moment de réserves est appliqué, et donc ne seront acceptés que des constats, puisque les réponses aux éventuelles diverses questions ne pourront être fournies.

I – Remarques diverses

- Impasse Georges Courteline : 1 borne électrique est hors service depuis plus de 18 mois. De plus, le trottoir reste à refaire.
- Jardin Paul Fort : Existe bien sur les anciens plans de la mairie.
- Lac des Bretonnières : un marquage au sol de limitation de vitesse à 30 km/h est prévu, puisque le panneau installé n'a aucun impact sur les automobilistes, et que ce panneau est invisible.
- Rue des Pommiers : il a été arraché des arbres. Malheureusement, ceux ne sont pas ceux qui posaient problème. Reste les arbres dont les racines abîment les revêtements, et/ou empêchent l'éclairage, ce qui pose problème lorsque la nuit tombe rapidement comme en ce moment, pour les collégiens qui finissent à 17h30.
- Rajout d'un panneau « Rappel 30 km/h » (comme actuellement au Lac des Bretonnières) et / ou un marquage au sol (en bas de la rue, au croisement à la rue de la Marbellière, comme prochainement au Lac des Bretonnières)

- Rue de la Tourmaline : manque d'éclairage et de marquage au sol.
- Mignardière : demande de remplacement de potelets
- La passerelle se dégrade avec le temps, et aucun travaux de prévu.
- Rue de l'Opale : problème avec l'arbre.

Le Conseil de quartier termine ces 6 ans de réunions par la traditionnelle galette des Rois offerte par la Mairie de Joué-Lès-Tours.

Aucune autre réunion du Conseil de Quartier n'est prévue. En attente des prochaines élections municipales du 15 et 22 Mars 2020

Mr Jean-Claude DROUET

Conseiller Délégué à la Sécurité Publique
Président du Conseil de quartier Le Lac,
Beaulieu, Cruzillière, l'Epend, l'Epan, la
Bareusie et la Sainterie.

jc.drouet@jouelestours.fr